

Collecte nationale d'archives de la médaille de la Résistance française

Confiez-nous vos archives!

L'Ordre de la Libération lance une campagne nationale de collecte d'archives auprès du grand public.

Son objectif? Inviter les personnes détenant des documents relatifs aux titulaires de la médaille de la Résistance française, à en faire don sous forme de copie numérique. La sauvegarde de ces documents permet en effet d'aider l'Ordre dans sa mission de transmission et de sensibilisation à l'histoire des médaillés.

Les archives privées apportent un autre éclairage sur l'histoire. Donner une copie, c'est contribuer à la transmission, à la recherche et à l'étude de l'histoire des médaillés de la Résistance française, tout en garantissant la pérennité des documents confiés au musée.



Comment participer à la collecte?

Collecte en ligne

Les détenteurs d'archives ont la possibilité d'envoyer directement les copies numériques de leurs documents par mail, **collectemrf@ordredelaliberation.fr.** Les conditions de don sont fixées par un contrat.

Permanences à l'Ordre

Pour les personnes ayant la possibilité de se déplacer, la collecte a lieu en salle de lecture au 51bis boulevard de la Tour-Maubourg à Paris, tous les mardis de 9h à 12h et de 14h à 17h (sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle), sans rendez-vous préalable. Cette permanence offre la possibilité aux détenteurs d'archives de prêter leurs documents pour numérisation. Les conditions d'un prêt pour numérisation sont fixées par un contrat.

Collecte en province

Afin de venir à la rencontre directe des donateurs, l'Ordre de la Libération effectuera chaque année plusieurs déplacements en province. Les documents seront soit numérisés sur place et rendus immédiatement, soit déposés au musée, auquel cas un contrat sera établi dans les règles.

Pour toute question concernant la collecte :

Mme Roxane Ritter: 01 80 05 90 82 ou collectemrf@ordredelaliberation.fr